

## Bulletin d'information N°2

## L'ONU Femmes lance une campagne mondiale sous le thème : « Beijing +20 »

2015 sera marquée par la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Conférence mondiale de Beijing et constituera par conséquent, une année charnière dans le cadre des efforts menés par la communauté internationale en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion des droits humains des femmes.



En septembre 1995, 189 pays et 210 Organisations non gouvernementales (ONG) se sont réunis à Beijing (Pékin), à l'occasion de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée sous l'égide de l'ONU.

Cette conférence a débouché sur l'adoption à l'unanimité de [la Déclaration de Beijing et de son Programme d'action](#), conçus comme un ordre du jour en faveur du renforcement de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Le programme d'action définit des objectifs stratégiques et recommande des actions relatives à [12 domaines majeurs de préoccupation](#).

Ainsi, dans le cadre de la célébration de cet événement clé, l'ONU Femmes a lancé le 26 juin 2014 une campagne globale « Beijing +20 ». Celle-ci a pour priorité de réinscrire les objectifs d'égalité entre les sexes dans les agendas politiques, en mobilisant les gouvernements et la société civile autour d'activités citoyennes et médiatiques, en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes.

Cette campagne coïncide également avec l'arrivée à échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la définition d'un nouvel Agenda de Développement pour l'après 2015.

Dans le cadre de cette campagne mondiale, ONU Femmes met en relief des portraits de femmes ayant réussi, contre toute attente, à se distinguer dans leurs milieux professionnels et souvent en dehors des sentiers battus.

Nawal El Moutawakel, première femme africaine, arabe et musulmane à décrocher une médaille d'or olympique pour le 400m haies en 1984, partage avec nous sa vision de l'égalité dans le milieu sportif.

Vous pouvez consulter l'article sur son parcours sur le lien : <http://beijing20.unwomen.org/fr/news-and-events/stories/2014/7/champion-nawal-el-moutawakel>



- Signature d'une entente de partenariat avec le MSFFDS  
- Le Ministère de l'Economie et des Finances remporte le prix des Nations Unies pour le service public (P2)

- Signature d'une convention de partenariat avec le Ministère de l'Intérieur  
- La 3ème édition de la Nuit Blanche du Cinéma des Droits de l'Homme (P3)

- Célébration du 10ème anniversaire du code de la famille: statistiques (P4)

- L'impact du mode de scrutin sur la représentation politique des femmes (P5)  
- Conférence régionale au profit de femmes élues et hauts cadres de la région de Kénitra (P6)

- Genre et gestion des risques climatiques: Atelier de renforcement des capacités (P7)

- Women's Elections Watch: Atelier de Formation sur la Gestion Axée sur les Résultats  
- Programme Genre et Gouvernance démocratique: Atelier d'évaluation finale (P8)

- Rencontre nationale sur l'examen périodique universel (P9)  
- Visite de la Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Maroc  
- Rapport sur la traite des êtres humains (P10)

- Mobilisation du Bureau Multi-Pays de l'ONU Femmes Maghreb pour la Campagne Bring Back Our Girls (P11)

## Signature d'une entente de partenariat entre le Ministère de la Solidarité de la Femme de la Famille et ONU Femmes

Mme Bassima Hakkaoui, Ministre de la Solidarité de la Femme de la Famille et du Développement Social (MSFFDS), et Mme Leïla Rhiwi, Représentante de l'ONU Femmes pour le Maghreb, ont procédé le 23 avril 2014, à la signature d'une entente de partenariat.

Cette entente, vise à appuyer le processus d'institutionnalisation et de diffusion des principes de l'équité et de l'égalité entre les sexes dans les politiques publiques à travers le renforcement des capacités du MSFFDS en matière de coordination intersectorielle. Ce programme permettra également de fournir une expertise technique appropriée au Ministère en termes d'ingénierie sociale de proximité, de gestion de connaissances, de communication, et de suivi évaluation.

Les actions programmées, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des

d i s p o s i t i o n s constitutionnelles en matière de promotion et de protection des droits des femmes. Elles interviennent également en application du plan gouvernemental pour l'égalité « ICRAM », de la stratégie du pôle social 4+4 pour la période 2012-2016. Ce programme s'inscrit également dans la stratégie de l'ONU Femmes au Maroc pour la période 2014-2016, en matière de gouvernance et de redevabilité en faveur des engagements et des priorités nationales relatifs à l'égalité de genre.

Dans le cadre de cette convention, le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement



De gauche à droite: Mme Bassima Hakkaoui, Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement Social et Mme Leïla Rhiwi, Représentante de l'ONU Femmes au Maghreb. © MAP

Social, ainsi que l'ONU Femmes mettront en commun leurs efforts afin de renforcer les synergies entre les différentes composantes du pôle social, notamment la Direction de la Femme, la Direction de l'Enfance, l'Agence de Développement social et l'Entraide Nationale.

## Le Ministère de l'Economie et des Finances remporte le prix des Nations Unies 2014 pour le Service Public pour son initiative de budgétisation sensible au genre

L'initiative « Budgétisation Sensible au Genre-BSG », mise en œuvre par le Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec ONU Femmes, a remporté le prix des Nations Unies pour le Service Public de 2014, pour la région Afrique, dans la catégorie « Promouvoir l'égalité de genre dans la prestation des services publics ».

Cette distinction constitue une reconnaissance au niveau global des efforts et des engagements du Maroc et en particulier du Ministère de l'Economie et des Finances dans la promotion de l'égalité de genre dans la gestion des finances publiques. Cette initiative est le fruit d'un partenariat stratégique, lancée depuis 2002, entre le Ministère de l'Economie et des Finances et ONU Femmes. Le leadership du Maroc dans ce domaine a été couronné par la création d'un Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre au sein du Ministère de l'Economie et des Finances en 2013. Pendant plus d'une décennie, des résultats importants et concrets ont été atteints, dont particulièrement, l'institutionnalisation du

genre dans la nouvelle loi organique des finances, adoptée par le Conseil du gouvernement en janvier 2014.

Le Prix des Nations Unies pour le Service Public (UNPSA) est la plus prestigieuse reconnaissance internationale de l'excellence dans le service public. Il récompense les réalisations créatives et les contributions des institutions de service public qui conduisent à une administration publique plus efficace dans les pays à travers le monde. Ce prix est décerné selon cinq catégories:

- Prévenir et lutter contre la corruption dans la fonction publique ;
- Favoriser la participation dans l'élaboration des politiques publiques à travers des mécanismes innovants ;
- Améliorer la prestation des services publics ;
- Promouvoir des approches à l'échelle de l'ensemble du gouvernement, à l'ère numérique ;
- Promouvoir l'égalité de genre dans la prestation des services publics.

## Le Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales et l'ONU Femmes signent une convention de partenariat

Une Convention de partenariat entre le Ministère de l'Intérieur-DGCL et le Bureau Multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb, a été officiellement lancée le 23 juin 2014 à Rabat, dans l'objectif de promouvoir la participation des femmes à la gestion des affaires locales et de renforcer la gouvernance territoriale sensible au genre, et ce pour la période 2014-2015.

Cette convention est le fruit du partenariat stratégique développé entre ces deux institutions au cours des dernières années, visant à promouvoir la participation des femmes au niveau local et renforcer les outils et mécanismes de mise en place d'une gouvernance territoriale sensible au genre.

La journée de lancement a donc permis de présenter les axes stratégiques du projet découlant de cette convention.

En effet, dans le contexte actuel particulier marqué par les échéances électorales au niveau territorial à venir, ainsi que par la mise en œuvre de la régionalisation avancée, ce projet ambitionne de consolider et généraliser les acquis en matière de promotion de l'égalité de genre au niveau territorial, afin d'accélérer l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la constitution.



© ONU Femmes

Dans le cadre de cette journée, une séance d'information et de sensibilisation sur l'intégration de l'approche genre dans la gouvernance à également été organisée au profit de 25 cadres de la DGCL issus de différentes directions.

Pour rappel, l'engagement du Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc en faveur de l'égalité de genre et de la promotion de la participation politique des femmes constitue, désormais, une bonne pratique reconnue à l'échelle mondiale, ce Département ayant obtenu, en 2013, le prix du Service public délivré par le Département en charge des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies.

## La 3<sup>ème</sup> édition de la Nuit Blanche du Cinéma et des Droits de l'Homme



**Les 20 et 21 juin 2014, Rabat, Maroc** - L'Association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH) a organisé avec l'appui du Bureau Multi-pays d'ONU Femmes pour le Maghreb, la 3<sup>ème</sup> édition de la Nuit blanche du cinéma et des droits de l'Homme sous le thème "Cinéma et justice". Cette manifestation a démarré le vendredi 20 juin avec la projection, sur l'esplanade de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), de six films, documentaires et fictions, représentant quatre pays, à savoir la Jordanie, le Maroc, l'Égypte, et l'Afrique du Sud.

La veillée de projection des films en plein air, de 21h30 à 6h00 du matin, a proposé en ouverture le court-métrage marocain "Mon histoire, ton histoire", à l'occasion de la Journée internationale du réfugié, célébrée par l'ARMCDH en partenariat avec le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR).

Le samedi 21 juin, l'auditorium de la BNRM a accueilli des tables rondes, auxquelles ont participé des intervenants de grande renommée, qui ont permis d'enrichir les débats autour de questions relatives à la justice transitionnelle et à la justice sociale.

## Célébration du 10ème anniversaire du code de la famille

**Le mercredi 28 mai 2014 à Rabat, Maroc** – Le Ministère de la justice et des libertés, en partenariat avec le Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social a organisé, avec l'appui du Bureau multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb, un colloque national sous le thème : « 10 ans après l'application du Code de la Famille, bilan et perspectives ».



© ONU Femmes

Cet événement a permis de dresser un bilan statistique de l'application du Code de la Famille durant la période allant de 2004 à 2013. Il s'est également articulé autour d'ateliers portant sur sept thématiques : le mariage des mineur-e-s, le divorce, la conciliation et la médiation, la prise en charge des enfants abandonnés, la pension alimentaire, l'action en reconnaissance de mariage et le Fonds de solidarité familial Takaful.

Monsieur Mustapha Ramid, Ministre de la justice et des libertés, a présenté les statistiques des sections de la famille permettant de suivre l'évaluation du taux du mariage des mineur-e-s, de la polygamie, de la réconciliation des époux-épouses, du divorce et de la répudiation durant la période allant de 2004 à 2013.

### Une hausse inquiétante du mariage des mineur-e-s

Durant le séminaire, une préoccupation centrale a occupé l'ensemble des débats et a trait au mariage des mineur-es. En effet, l'arsenal juridique n'a pas permis de limiter effectivement le mariage des mineur-es. Pour preuve, le taux de mariage des mineur-es est passé de 7,75% en 2004 à 11,47% en 2013. Notons que l'année 2011 a connu la plus grande proportion de ce type de mariage avec un taux de 11,99% du total des actes de mariages conclus au cours de cette année.

### Baisse du taux de divorce

Le taux de divorce a baissé durant la période allant de 2005 à 2010, passant de 29.668 cas en 2005 à 22.452 cas en 2010.

### La répudiation connaît une hausse significative

40.850 jugements de répudiation ont été prononcés en 2013 contre 7.213 en 2004. La *répudiation pour raison de discorde (chikak)* représente 97% des jugements durant les trois dernières années. En 2013, les femmes ont déposé 56% des demandes de répudiation pour raison de discorde, contre 44% pour les hommes.



### Défis dans la mise en oeuvre du code de la famille

Le Ministre de la Justice et des Libertés a estimé que, dix ans après la promulgation du Code de la Famille, les résultats recensés sur le terrain, sont en-deça des ambitions escomptées. De son côté, la Représentante de l'ONU Femmes pour le Maghreb a indiqué que la mise en œuvre du code de la famille révèle des obstacles qui nuisent à l'efficacité des lois et freine la concrétisation d'une égalité réelle entre les hommes et les femmes, telle que reconnue dans les textes. Elle a également cité, dans ce cadre, la persistance des stéréotypes basés sur le genre, la méconnaissance par les femmes de leurs droits, l'accès parfois difficile pour ces dernières au système judiciaire et l'interprétation erronée de certaines dispositions de la Moudawana.

## L'impact du mode de scrutin sur la représentation politique des femmes au niveau local et régional



Séminaire régional à Sidi Benslimane, le 9 Mai © ONU Femmes

Le Mouvement pour la Démocratie Paritaire a organisé, en partenariat avec le Bureau Multi-pays de l'ONU Femmes Maghreb, trois séminaires sur le mode de scrutin au Maroc et son impact sur la représentation politique des femmes au niveau local, à Casablanca (19 avril), Sidi Benslimane (9 mai) et Rabat (19 juin 2014).

Ces séminaires de réflexion ont réuni près de 250 participants dont des élus locaux, des acteurs de la société civile, des chercheurs et des représentants des agences des Nations Unies qui ont analysé ensemble les atouts et les faiblesses du mode de scrutin actuel au Maroc et proposé des recommandations pour la mise en place d'un mode de scrutin en faveur de l'accès des femmes aux mandats électifs, dans le cadre des élections municipales à venir.

Ces séminaires de réflexion se sont articulés autour des résultats de l'étude sur « **L'impact du mode de scrutin sur la représentation politique des femmes au niveau local et régional: Bilan et Perspectives** » et d'un guide intitulé « **Un mode de scrutin au service de la parité au niveau local et régional** » réalisés par le Le Mouvement pour la Démocratie Paritaire dans le cadre du projet « Un code électoral au service de la parité ». L'étude souligne en effet une sous-représentation politique importante des femmes et démontre que le mode de scrutin de liste est le plus favorable à leur représentation dans les instances élues au niveau local.

L'étude propose par ailleurs un ensemble de mesures susceptibles d'améliorer le niveau de représentation politique des femmes telles que:

- La création d'un quota législatif faisant obligation aux partis politiques d'inscrire un pourcentage de femmes dans des positions d'éligibilité sur leurs listes de candidature;
- La généralisation du mode de scrutin de liste à la représentation proportionnelle aux communes dont le nombre de la population dépassent 10000 habitants;
- La planification d'un découpage électoral favorable à l'élection des femmes dans le cadre du système électoral choisi;
- L'institution des incitations ou des sanctions financières en faveur ou à l'encontre des partis politiques suivant leurs conduites électorales à l'égard de la représentation politique du genre;
- Le remplacement progressif des listes complémentaires par des mesures inscrivant législativement des quotas au niveau des listes électorales;
- La fixation d'un délai au terme duquel l'Etat parvient à réaliser la parité.

## Conférence régionale au profit des femmes élues et hauts cadres de la région de Gharb Chrarda Béni Hssen - Kénitra



© ONU Femmes

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le Bureau Multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb et le Ministère de l'Intérieur à travers la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), une conférence régionale sous le thème "Appui et accompagnement du leadership féminin au niveau des collectivités territoriales" s'est tenue à Kénitra du 24 au 25 juin 2014, au profit des femmes élues et hauts cadres de la Région Gharb-Charada-Beni Hssen.

Les travaux de cette conférence ont été inaugurés par Mme Zineb El Adaoui, Gouverneure de la province de Kénitra, qui a souligné que « cette série de conférences régionales vise à renforcer la place de la femme dans la société, notamment à travers l'application du principe d'égalité de genre, la mise en œuvre de ses droits constitutionnels et juridiques, ainsi que la qualification de la femme pour adhérer à la gestion de la chose locale et à la vie politique, économique et sociale ».

Mme Leila Rhiwi, représentante de l'ONU Femmes Maghreb, a quant à elle, rappelé dans son allocution, qu'« en ratifiant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW), le Maroc s'est engagé à promouvoir la participation politique des femmes et que l'article 4 de cette Convention dispose de la nécessité de mettre en œuvre des mesures temporaires spéciales ou, en d'autres termes, des mécanismes d'action affirmative, pour assurer une participation représentative des femmes dans l'ensemble des sphères de prise de décision ».

Ces deux journées de travail, auxquelles ont participé près de 250 femmes élues et hauts cadres des collectivités locales de la Région, ont permis de promouvoir le réseautage et le partage d'information sur les acquis en matière d'égalité de genre consacrés par la Constitution de 2011 et sur la place de la femme dans la fonction publique. Elles ont également constitué l'occasion pour les participantes d'échanger sur leurs expériences, leurs bonnes pratiques et les défis et opportunités qu'elles rencontrent, en tant que femmes, dans la gestion des affaires publiques.

La conférence a, en outre, contribué au renforcement des capacités des participantes en matière de leadership transformationnel, dans le cadre de deux ateliers de formation animés par le « Mouvement pour la Démocratie Paritaire » au cours de la deuxième journée de cette rencontre.

## Atelier de renforcement des capacités dans le domaine de la planification territoriale intégrant le genre et la gestion des risques climatiques

Un atelier de formation a été organisé par ONU Femmes Maghreb en partenariat avec le POT/DAT, du 18 au 20 juin 2014, à Ifrane, en vue de renforcer les capacités des partenaires au niveau national, régional et local en matière d'intégration du genre dans l'adaptation aux changements climatiques. Il s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à une planification locale sensible au genre et intégrant la réduction des risques et désastres climatiques », mis en œuvre par l'ONU Femmes avec l'appui de la Coopération suisse. L'atelier a réuni 40 participant/es y compris des représentant(es) de la Direction générale des collectivités locales, des membres de l'association « programme Oasis Tafilalet », des représentant(es) de la province d'Errachidia, des Directeurs



© ONU Femmes

de la formation des Cadres Administratifs et Techniques ainsi que les présidents et secrétaires généraux des huit communes rurales ciblées par le projet à savoir : Fezna, Ghriss Essoufli, Ghriss Ouloui, Ferkla Essoufla, Ferkla Oulia, Tadighoust, Mlaab et Aarab Sabah Ghriss.

Cette formation s'est articulée autour de deux modules : i) l'engagement international et national du Maroc dans le cadre de la mise en œuvre de la convention sur les changements climatiques et l'intégration du genre dans le domaine d'adaptation au changement climatique, et ii) les outils de prévention des risques naturelles, notamment la problématique de l'eau et des inondations.

Les sessions organisées ont offert un espace de dialogue pour une meilleure prise en compte des préoccupations du genre dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre, et de suivi des plans communaux de développement dans les communes ciblées par le projet. Les participant-es ont ainsi pu améliorer leur compréhension des mesures d'atténuation des impacts du changement climatique sur les populations vulnérables dans la région du Tafilalet.

## Formation des ONG partenaires du projet « Observatoire genre et gouvernance démocratique » sur la Gestion axée sur les résultats

Dans le cadre du renforcement des capacités des partenaires en matière de planification, de suivi et de reporting, le Bureau multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb au Maroc a organisé une formation en Gestion axée sur les résultats (GAR) les 25 et 26 juin 2014 à Rabat.

Cette session s'inscrit dans le cadre du programme « Observatoire genre et gouvernance démocratique », mis en œuvre par une dizaine d'associations de la société civile en partenariat avec ONU Femmes et avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas.

Cette formation, facilitée par le Spécialiste en Suivi et Evaluation du Bureau de la Coordination des Nations Unies en Guinée Bissau, fait suite aux recommandations issues de la

réunion du Comité de Pilotage du programme, tenue le 22 novembre 2013. Le renforcement des capacités en planification stratégique et programmatique et suivi et reporting des projets y avait été identifié comme un axe prioritaire d'amélioration des capacités, connaissances et aptitudes des chargés de projet des ONGs partenaires en Gestion axée sur les résultats. A travers des apports théoriques, des exercices pratiques et des travaux en groupe, les participant-e-s ont ainsi appris à, formuler adéquatement des résultats, choisir des indicateurs pertinents et définir des points de référence et des cibles pour la bonne gestion de leurs projets.



© ONU Femmes

## « Programme Genre et Gouvernance Démocratique: Prestation de services pour les femmes » : Atelier d'évaluation finale



© ONU Femmes

La Section Paix et Sécurité de l'ONU Femmes/New York, en collaboration avec le Bureau de l'ONU Femmes au Maroc, a organisé à Rabat, du 20 au 21 mai, un atelier d'échange et de partage d'expériences et de bonnes pratiques sur l'accès des femmes aux services. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du programme global « Genre et Gouvernance Démocratique », dont une composante portant sur l'accès des femmes à la justice est menée au Maroc par le Ministère de la Justice et des Libertés. En effet, les conclusions de cet atelier serviront de base à l'évaluation finale des différents programmes développés dans les pays concernés, à savoir, « Genre et gouvernance démocratique dans le développement - Prestation de services pour les femmes » au Tadjikistan, « Améliorer les services agricoles sensibles au Genre à travers des réformes en matière de gouvernance » au Rwanda, et « l'Initiative citoyenneté des femmes » en Egypte.

Cette étape permettra également à l'ONU Femmes et ses partenaires de planifier la prochaine phase de programmation mondiale et nationale, dans un contexte marqué par divers événements tels que la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de Beijing, le quinzième anniversaire de la résolution 1325 et les négociations sur l'agenda de développement de la communauté internationale pour l'après-2015.



## Rencontre Nationale sur le suivi de la mise en œuvre des Recommandations issues de l'Examen Périodique Universel



© ONU Femmes

**Le Jeudi 26 juin, Rabat, Maroc-** Environ 150 personnes représentant les départements ministériels, les institutions nationales, les parlementaires, les représentants du Système des Nations Unies au Maroc, Universités, enseignants et étudiants chercheurs, les syndicats, les organisations professionnelles, les ONG et les médias ont participé à une Rencontre sur le suivi de la mise en œuvre des Recommandations issues de l'Examen Périodique Universel.

Organisée par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), la Rencontre a eu pour thème : « La mise en place d'un système national de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen périodique universel (EPU) ».

En effet, suite à l'adoption par le Conseil des Droits de l'Homme du rapport national au titre du deuxième cycle de l'Examen Périodique Universel en 2012, le Maroc s'est engagé à présenter en mai 2014 un rapport à mi-parcours de suivi des recommandations émanant dudit examen. Pour son élaboration, la (DIDH) a collaboré avec plusieurs partenaires, dont le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), les Agences du Système des Nations Unies (SNU) ainsi qu'avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH).

Un projet de partenariat a été signé entre la DIDH, les agences du SNU accréditées au Maroc et le Bureau du HCDH en septembre 2013 pour accompagner la DIDH dans l'intégration des droits de l'Homme dans les politiques publiques, en général, et le suivi des recommandations issues de l'EPU et des autres mécanismes onusiens des droits de l'homme, en particulier.

La DIDH a présenté le mécanisme et la méthodologie de préparation du rapport à mi-parcours, de son contenu ainsi que des résultats et des conclusions des rencontres régionales. Deux ateliers ont par la suite été dédiés aux échanges sur le thème : « Quels moyens et modalités d'action pratiques sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations à l'échelle nationale ? ».

## Visite de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Maroc

Dans le cadre d'une visite officielle de quatre jours au Maroc (du 26 au 29 mai 2014), la Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Mme Navi Pillay, s'est entretenue avec SM le Roi Mohammed VI le Chef du gouvernement, des représentants de la société civile et divers hauts responsables gouvernementaux.

Dans une conférence de presse organisée le 29 mai à Rabat, Mme Pillay a salué les grands progrès du Maroc en vue d'une meilleure promotion et protection des droits de l'Homme. Elle a également appelé à l'accélération de la mise en place de la législation permettant la mise en oeuvre des droits stipulés dans la Constitution, notamment en matière d'égalité de genre, de lutte contre les violence à l'égard des femmes, et de réforme judiciaire. « De nombreuses protections promises en vertu de la Constitution doivent encore se concrétiser dans la réalité pour le peuple marocain », a-t-elle affirmé.

Veillez trouver l'intégralité des observations préliminaires de Mme Navi Pillay (conférence de presse du 29 mai) sur le lien suivant:

<http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=14652&LangID=F>



## La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains rend sa copie

*Madame Joy Ngozi Ezeilo, Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, a rendu son rapport suite à la visite effectuée au Maroc du 17 au 21 juin 2013, à l'invitation du Gouvernement.*

Durant sa visite, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies s'est entretenue avec de nombreux représentants du Gouvernement, notamment des Ministère de l'Intérieur, de la Justice et des Libertés, de la Santé, ainsi que la Délégation interministérielle des Droits de l'Homme. Elle a également rencontré des représentants de la société civile ainsi que le Système des Nations Unies au Maroc.

Le rapport évoque les principaux enjeux liés à la traite au Maroc, en termes de formes et manifestations du phénomène, d'identification des victimes, de protection et de lutte contre le phénomène. Ont été relevé des cas d'exploitation sexuelle des migrantes au Maroc ou des Marocaines à l'étranger (notamment

dans les Etats du Golfe), l'exploitation par le travail (incluant les employés de maison) ainsi que la forte vulnérabilité des enfants, migrants et nationaux.

La Rapporteuse exprime également une série de recommandations à l'attention du gouvernement, portant notamment sur l'amélioration des connaissances à travers la collecte de données, l'adoption d'un cadre législatif approprié et d'un plan d'action national incluant des efforts de prévention. Mme Ezeilo a exprimé ses remerciements au gouvernement marocain, notant « la franchise dont les autorités ont fait preuve lors de leurs échanges relatifs à la traite des êtres humains ».

## Mobilisation du Bureau multi-pays de l'ONU Femmes Maghreb pour la campagne mondiale « Bring Back Our Girls »



Bureau ONU Femmes Maroc



Bureau ONU Femmes Algérie

Le Bureau multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie) a rejoint la mobilisation internationale pour la libération des 276 lycéennes enlevées le 14 avril dernier, dans le nord du Nigéria, par le groupe terroriste armé Boko Haram.

Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre d'une campagne mondiale sur les réseaux sociaux, portant le slogan #bringbackourgirls (rendez-nous nos filles), pour appeler à la libération des jeunes lycéennes, dénoncer la violence faite aux filles et aux femmes et empêcher une remise en cause du droit à l'éducation pour toutes et tous. A noter que plus de 150 filles sont encore portées disparues.



Bureau ONU Femmes Tunisie



Groupe Consultatif de la Société Civile en Algérie